

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 28 mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

MÉDECINS

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

BUDGET

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉQUITÉ SALARIALE

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

LOGEMENT

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

M. Bourque

L'hon. M^{me} Green

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Mitton

L'hon. M. Fitch

M^{me} Mitton

L'hon. M. Fitch

M^{me} Mitton

L'hon. M. Fitch

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

MÉDECINS

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le mois dernier, nous avons appris au Comité des comptes publics qu'une médecin du Nouveau-Brunswick avait dû déménager dans une autre province en raison d'exigences provinciales qui l'empêchaient de travailler dans un cabinet communautaire. Les défenseurs en matière de recrutement des médecins croient que les exigences provinciales devraient être modifiées afin d'attirer des médecins, car elles sont trop rigides, n'offrant aucune souplesse et faisant en sorte que des médecins choisissent de s'établir dans d'autres provinces.

Par exemple, le Nouveau-Brunswick est la seule province qui oblige les médecins de famille à travailler à l'hôpital afin de pouvoir facturer l'Assurance-maladie pour le travail qu'ils accomplissent dans leur cabinet de médecine familiale. Bien que le gouvernement provincial ait tenté d'assouplir l'exigence en embauchant plus d'hospitalistes, le problème demeure et entrave les efforts de recrutement. Monsieur le président, il y a en ce moment 180 postes vacants de médecins. Des médecins choisissent de s'établir ailleurs parce que le système est trop rigide. Je veux savoir si le ministre s'occupe du dossier et ce qu'il fait pour alléger les restrictions afin de voir à ce que nous ne soyons pas trop difficiles et à ce que nous obtenions les médecins dont nous avons besoin.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant de la question posée ce matin. Je peux dire que non seulement je travaille pour tenter d'atténuer et de réduire le stress et la pression qui ont cours au sein du système de santé, mais mes collègues assis à côté de moi et derrière moi travaillent tous afin de faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les soins nécessaires lorsqu'ils ont besoin du système de santé. Je peux commencer par le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Nous avons augmenté le nombre de places pour des médecins au Nouveau-Brunswick de sorte que plus de personnes peuvent venir dans la province et étudier pour devenir médecins.

Monsieur le président, je peux penser à la reconnaissance des titres de compétences, un dossier sur lequel nous avons travaillé en ce qui concerne certaines des autres provinces. Nous avons travaillé afin de faciliter l'accès à des médecins au moyen de la reconnaissance des titres de compétences. Nous pourrions parler des médecins et des infirmières formés à l'étranger. Il y a des navigateurs qui les aident à s'orienter dans le système pour qu'ils puissent pratiquer ici au Nouveau-Brunswick. Ce sont des efforts concrets qui sont déployés.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre peut parler de son équipe qui travaille au dossier. C'est la députée de Sainte-Croix qui a soulevé le problème de la médecin qui ne pouvait pas ouvrir de cabinet dans sa ville natale parce que le système est trop rigide. Cette médecin a choisi de s'établir ailleurs.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le gouvernement parle de différentes initiatives. Je sais que la semaine dernière, le ministre de la Santé a parlé à plusieurs reprises de cérémonies d'inauguration ; toutefois, les faits sont clairs : Au cours des cinq années du gouvernement actuel, il y a eu une perte nette de médecins année après année. Il y a actuellement 180 postes vacants de médecins au sein du système parce qu'il y a trop d'obstacles pour que les médecins viennent ouvrir un cabinet au Nouveau-Brunswick. Nous avons demandé au gouvernement d'adopter plus rapidement des systèmes de soins communautaires. Que fait le ministre pour changer le système en ce qui concerne le champ de pratique, la façon dont les médecins peuvent ouvrir un cabinet et le modèle de frais afin de faire en sorte que nous ne perdions pas plus de médecins au profit d'autres provinces?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, il est très intéressant que le député d'en face insiste pour parler de ce modèle en particulier. En fait, dans notre budget, une somme de 10,5 millions de dollars est investie afin d'augmenter cela — exactement, n'est-ce pas? — et de veiller à ce qu'il y ait des carottes et des incitatifs pour les médecins afin qu'ils adoptent ce type de pratique en collaboration. Nous travaillons avec les RRS et les fiduciaires pour aller de l'avant en ce sens. En fait, samedi matin à 8 h 30, certains des responsables du ministère de la Santé et moi avons rencontré la Société médicale du Nouveau-Brunswick pour discuter de la façon dont nous pouvons accroître le modèle de pratique familiale et le modèle de soins en collaboration et les déployer. Un certain nombre de médecins qui participaient ont en fait appuyé le cheminement que nous avons suggéré dans le budget.

Lors de l'étude des prévisions budgétaires, je sais que le député aura plus de questions. Toutefois, au titre du budget, nous avons en fait augmenté la somme que nous allons consacrer pour la promotion de la médecine familiale en collaboration.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, comment le ministre suggère-t-il que nous puissions respecter cet engagement avec les maigres investissements qu'il propose? Il y a 10,4 millions de dollars dans le budget pour nous donner des pratiques collaboratives en médecine familiale. C'était une déclaration très vague, Monsieur le président.

Encore aujourd'hui, le ministre ne veut pas nous donner les détails. Il dit toujours que nous devons attendre l'étude des prévisions budgétaires. C'est sûr que nous aurons des questions, mais, Monsieur le président, nous voulons connaître les faits et les détails.

Comment allons-nous avoir des pratiques communautaires en équipe, même si nous savons que c'est ce que veulent les professionnels? Les jeunes professionnels diplômés veulent de telles pratiques. Nous savons que la fiduciaire du Réseau de santé Horizon a déclaré, le mois dernier, qu'il y aura une nouvelle stratégie pour créer un nouveau système. Ce sera un changement systémique, selon ce que nous a dit la fiduciaire. Comment allons-

Questions orales

nous faire un changement systémique avec un maigre investissement de 10,4 millions de dollars, Monsieur le président?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, Monsieur le président, c'est très facile d'être dans l'opposition en ce moment. Tout ce que l'opposition semble dire, c'est : Eh bien, vous devriez faire plus, vous pourriez faire plus et ce n'est pas suffisant.

Monsieur le président, il s'agit d'un investissement considérable en plus de ceux qui sont faits à l'heure actuelle pour inciter les médecins à faire la transition vers une pratique familiale en collaboration. Il ne s'agit que d'un élément dont j'ai parlé ici aujourd'hui. Une partie vise à aider les médecins à prendre la décision, qu'ils viennent d'obtenir leur diplôme ou qu'il s'agit de médecins payés au moyen d'un salaire ou rémunérés à l'acte.

Il y a un certain nombre de possibilités que nous pouvons faire progresser afin de voir à ce que les pratiques en collaboration augmentent l'accès aux soins primaires au Nouveau-Brunswick. Cela peut se produire avec la capitalisation de patients. Cela peut se produire avec certaines des négociations sur les droits connexes pour les consultations de patients de façon virtuelle — en ligne —, à des cliniques sans rendez ou au cabinet. Ce n'est qu'un début. Nous avons 3,6 milliards de dollars à investir ici pour aider les...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce que nous savons, c'est qu'il y a de nombreux obstacles dans le système. Nous voyons des médecins que nous recrutons qui choisissent d'aller ailleurs. C'est arrivé dans la circonscription de Saint Croix. Le médecin de famille s'est installé dans une autre province parce que les obstacles étaient trop nombreux.

Nous savons que, même dans le cadre de son plaidoyer prébudgétaire, la Société médicale du Nouveau-Brunswick a aussi demandé des investissements significatifs dans des pratiques collaboratives multidisciplinaires, mais je me demande toujours comment nous allons faire un changement systémique avec un maigre investissement de 10,4 millions de dollars, Monsieur le président.

Nous savons que la fiduciaire du Réseau de santé Horizon nous a dit que la stratégie viendra, mais je me demande quand nous allons voir cette dernière, parce que ce gouvernement bouge à pas de tortue dans ce dossier. Ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui souffrent. Quand allons-nous voir un plan stratégique, Monsieur le président?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je vais vous dire ceci : L'investissement de 10,4 millions est beaucoup plus que ce que le gouvernement Gallant n'a jamais mis dans le dossier.

Vous savez, Monsieur le président, nous progressons déjà. Les RRS ont rencontré des groupes de médecins de famille dans divers endroits, et nous avons une stratégie qui s'étale de 0 à 6 mois et de 6 mois à 12 mois. Toutefois, je sais en fait qu'un certain nombre de médecins ont très très hâte de faire la transition vers une telle pratique. C'est pourquoi nous sommes prêts à faire l'investissement. Samedi, nous avons présenté notre stratégie à la Société médicale du Nouveau-Brunswick, à tout le conseil. Il y a eu de très très bonnes questions, auxquelles nous avons répondu. Il est très important que nous continuions de faire cet investissement à l'égard des soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick.

Encore une fois, je sais que le député d'en face n'était pas présent lors du fiasco causé par le gouvernement Gallant en ce qui concerne les soins de santé ; toutefois, nous nous assurons de faire les investissements nécessaires afin d'accroître l'accès aux soins.

BUDGET

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, le ministre des Finances a présenté son document budgétaire. Il y a inclus qu'à la fin de l'exercice, nous allons faire 6,4 milliards de dollars en taxes et impôts. Il prévoit que l'an prochain, nous connaîtrions une diminution et que nous ferions 5,7 milliards en taxes et impôts. Puis il a intitulé son document *Croissance et possibilités*. Bien que ce serait intéressant de fouiller dans le cerveau de quelqu'un qui voit une diminution de 700 millions de dollars dans les recettes et qui appelle cela de la croissance, j'ai bien peur que nous n'ayons pas le temps d'aller aussi loin. J'aimerais plutôt que le ministre nous éclaire sur ce qu'il estime être les causes de cette diminution des recettes fiscales pour l'exercice.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Merci beaucoup, et merci de la question. Savez-vous quoi? Quand nous parlons de *Croissances et possibilités*... Quand nous parlons de possibilités et d'augmenter les impôts pour les contribuables du Nouveau-Brunswick, je pense qu'il s'agit d'une excellente possibilité. Voilà. Je suis sûr que nous parlerons davantage du sujet.

Mais savez-vous quoi, Monsieur le président? La semaine dernière, je n'ai pas eu l'occasion de féliciter encore le premier ministre pour, en particulier, le gros titre, qui compte pour le budget d'aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est jour de budget fédéral, n'est-ce pas? J'aime ce gros titre : Trudeau pourrait apprendre de Higgs. C'est un excellent gros titre. Trudeau pourrait apprendre de Higgs. Nous espérons qu'il le fera. L'article indique : Le budget du Nouveau-

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick était un plan prudent pour l'avenir au lieu d'une course effrénée pour dépenser de l'argent juste pour le plaisir d'en dépenser.

Alors lorsque nous parlons de croissance et de possibilités, nous parlons de réductions fiscales, nous parlons de générations futures et nous parlons de dépenser et d'épargner pour l'avenir et de dépenser stratégiquement pour l'avenir.

S'appuyant sur les importantes réductions d'impôt sur le revenu que son gouvernement a instauré l'automne dernier, le premier ministre Blaine Higgs a choisi de cibler de nouvelles dépenses dans des secteurs clés tout en laissant plus d'argent dans le portefeuille des gens du Nouveau-Brunswick. [Traduction.]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Eh bien, Monsieur le président, apparemment, le ministre ne lit pas les journaux francophones. Je suis sûr que ce n'y était pas un gros titre.

Le ministre parle de réductions d'impôt. Examinons une ligne en particulier. Il est prévu que cette année, nous percevrons 955 millions en impôt sur le revenu des sociétés. Le ministre prévoit une diminution de 35 % — ou un peu plus de 34 %. Envisagez-vous des réductions d'impôt pour les sociétés, à moins qu'il y ait d'autres explications? Parce que nous n'avons rien entendu sauf de vagues banalités sur ce qui diminue et sur les choses qui ne se produisent pas. Quelles sont les raisons pour lesquelles ces recettes diminueront de 700 millions en un an?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci de la question. Savez-vous quoi? Les réductions d'impôt sont la raison pour laquelle les recettes diminueront — les réductions d'impôt. Maintenant que j'ai expliqué cela aux parlementaires de l'opposition, je vais citer de nouveau l'article en question, car il s'agit d'un article fabuleux que tout le monde devrait lire. Jay Goldberg travaille pour la Canadian Taxpayers Federation. Poursuivons. Il s'agit d'une observation de Jay :

Étant donné que le gouvernement Higgs est arrivé au pouvoir à l'automne 2018 et a dirigé la province pendant la pandémie, le fait que le gouvernement peut se vanter d'avoir réduit la dette de 2 milliards de dollars montre le sérieux avec lequel ce gouvernement a pris ses responsabilités financières.

Le premier ministre ontarien Doug Ford est arrivé au pouvoir la même année que Higgs. La dette de l'Ontario a augmenté de près de 20 % depuis [Traduction.]

Et la dette du Nouveau-Brunswick a diminué d'à peu près le même montant, Monsieur le président. Voilà de la croissance. Voilà des possibilités. Voilà du travail accompli pour les contribuables du Nouveau-Brunswick.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, je ne me souviens pas d'un débat portant sur des réductions d'impôt de l'ordre de 700 millions de dollars. Je ne m'en souviens simplement pas. Je dois l'avoir manqué. Je suis sûr qu'il n'a pas eu lieu. Je défie quiconque ici — quiconque ici — d'entrer dans une salle de réunion et d'annoncer une réduction de 700 millions dans les recettes pour voir la réaction des gens. Je l'ai fait avec beaucoup moins de zéros, et laissez-moi vous dire, habituellement une personne commande le déjeuner et le dîner et quelqu'un sort de la salle après avoir perdu son emploi. Il en est généralement ainsi.

Nous n'obtenons pas d'explications pour la diminution dans les recettes. Mais il y a plus préoccupant. Savez-vous à quoi je pense? Je pense que les recettes sont là. Le ministre ne veut tout simplement pas les mettre sur papier parce qu'il ne veut pas avoir une discussion honnête avec les gens du Nouveau-Brunswick. Ces derniers ont des besoins en ce moment et veulent de l'aide, mais le gouvernement ne veut pas en offrir. Mettez cartes sur table et dites que les recettes sont là, ou dites-nous où elles sont passées.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Je vous dis depuis le début que la diminution dans les recettes est attribuable à des réductions d'impôt. Voilà. S'il vous plaît, prenez cela au sérieux.

Pour revenir à l'article que je lisais — c'est une lecture fascinante, Monsieur le président. C'est une lecture fascinante. C'est difficile de la mettre de côté. On y indique que le Nouveau-Brunswick est la seule province au Canada qui peut dire qu'elle a une dette inférieure à celle qu'elle avait il y a cinq ans. Le Nouveau-Brunswick est la seule province à pouvoir dire cela. Nous avons une dette inférieure à celle que nous avons il y a cinq ans lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Voici ce qui est indiqué : Les récentes réductions d'impôt sur le revenu de Higgs permettent aux familles d'économiser de vraies sommes. Un contribuable gagnant 75 000 \$ aujourd'hui au Nouveau-Brunswick paie 664 \$ de moins en impôt sur le revenu provincial que le même contribuable vivant en Nouvelle-Écosse. Nous réussissons beaucoup mieux que la Nouvelle-Écosse. Encore une fois, si vous gagnez 75 000 \$, vous payez 664 \$ de moins en impôt sur le revenu provincial qu'un contribuable gagnant le même salaire mais vivant en Nouvelle-Écosse. Bienvenue au Nouveau-Brunswick. Nous vous ferons épargner de l'argent. Nous vous ferons épargner de l'impôt.

ÉQUITÉ SALARIALE

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. À la ministre responsable de l'Égalité des femmes, vous êtes au gouvernement depuis maintenant cinq ans. Est-ce que l'atteinte de l'équité salariale est encore une priorité pour vous?

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci, Monsieur le président. Absolument, nous atteignons l'équité salariale au sein du gouvernement. À

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'instar de la plupart des provinces, nous ne légiférons pas l'équité salariale dans le secteur privé, mais je vous dirai qu'il y a absolument beaucoup de travail qui est accompli. Il s'agit d'une priorité de travailler avec les groupes concernés afin de s'assurer que les compagnies peuvent verser aux femmes un salaire équitable. Elles méritent un salaire équitable. Nous avons compté 750 compagnies qui ont suivi la formation que nous offrons, et rien que l'année dernière, 900 fonctionnaires de tout le GNB ont suivi la formation axée sur le genre.

Malheureusement, Monsieur le président, je pense que l'équité salariale constitue toujours un enjeu. Cela ne fait aucun doute. Je pense que nous avons beaucoup de travail à accomplir afin de continuer d'encourager nos filles à poursuivre une carrière qui leur offre plus.

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Eh bien, il ne semble pas que vous vouliez endosser la responsabilité à cet égard. Quel est votre plan exactement?

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci. Je vous dirai que notre plan consiste à continuer de collaborer avec la Coalition pour l'équité salariale. Il s'agit de conversations que nous avons régulièrement. Nous réalisons toujours des progrès. En fait, nous appliquons une analyse comparative entre les sexes à toutes les décisions que nous prenons au GNB. La différence... En tenant compte du budget, Monsieur le président, il s'agit de la troisième fois où nous utilisons une analyse comparative entre les sexes. Cela n'avait jamais été fait auparavant. Absolument, cela met en lumière des lacunes. Nous ne nous cachons pas derrière cela. Il est très important pour nous que les femmes soient rémunérées équitablement dans la province. Nous continuons de travailler avec les compagnies. Nous offrons davantage de formation. Nous offrons de la formation au sein du GNB, et nous cherchons vraiment des occasions pour promouvoir de nouvelles carrières auprès des filles. Nous ne prétendons jamais qu'il ne s'agit pas d'un enjeu dans le secteur privé.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. L'analyse comparative entre les sexes, c'est bien, mais cela n'a pas rapport à l'équité salariale, en fait. Les parties prenantes demandent des plans sur cinq ans, et ce, depuis cinq ans. Elles demandent particulièrement un plan pour le secteur des soins. Alors, j'aimerais savoir quels sont les gestes concrets que le gouvernement a posés au cours des cinq dernières années.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je ne sais pas si la députée d'en face parle maintenant d'un plan de la santé pour les femmes en particulier ou si nous parlons toujours de la question de l'équité salariale. Je dirai que nous parlons assurément aux parties prenantes. J'ai un lien très étroit avec les

Questions orales

femmes et les parties prenantes concernées. La Coalition pour l'équité salariale et la Direction de l'égalité des femmes se concentrent sur la question. Nous avons le Bureau de l'équité salariale. Ce sont des questions que nous examinons tout le temps lorsqu'il s'agit des femmes, de la population active et des façons d'élever les femmes concernées et de voir à ce qu'elles reçoivent le soutien et le salaire qu'elles méritent. Cela ne fait aucun doute. Merci.

LOGEMENT

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, nous savons tous trop bien que la crise du logement dans la province couve depuis de nombreuses années et qu'elle est particulièrement grave depuis deux ou trois ans. Nous savons que le gouvernement subit de la pression de notre part et de la part de nombreux organismes pour qu'il prenne des mesures claires et décisives. Par le passé, le gouvernement a pris quelques mesures ; entre autres, il a publié en 2021 un rapport interministériel assorti de recommandations. Certaines de ces recommandations ont été mises en oeuvre. L'an dernier, le gouvernement a aussi annoncé un plafonnement des loyers d'une durée d'un an. Toutefois, le plafonnement des loyers a pris fin, et il y a très peu d'espoir de le voir à nouveau. Compte tenu du temps qui passe, non seulement la crise ne s'est pas atténuée, mais elle a considérablement empiré.

Il y a maintenant une ministre responsable du Logement ; toutefois, les mesures concrètes venant du gouvernement sont rares. Concernant précisément le logement social, le premier ministre a dit la semaine dernière que le gouvernement étudiait toujours la question. Vraiment? Le gouvernement peut-il enfin prendre conscience de l'urgence de la question, procéder à des changements concrets et efficaces et faire plus que ce qui a été annoncé l'an dernier? Merci.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Je n'ai rien fait d'autre que de parler de logement et de ce que nous faisons pour remédier à la crise du logement au Nouveau-Brunswick. Je suis un peu... Je ne sais trop comment répondre à votre question, étant donné que j'ai été disponible et que j'ai parlé aux parties prenantes. J'ai instauré des mesures dans la loi l'an dernier. J'ai promis plus cette année.

Nous travaillons avec les parties prenantes. Nous avons eu la première phase d'un sommet sur le logement en février. Nous en aurons une deuxième en mai. Nous ne présumerons pas notre réponse tant que nous n'aurons pas terminé les discussions avec les parties prenantes afin de comprendre le paysage complet du logement dans l'ensemble de la province. Nous l'examinons à l'échelle des régions et examinons tous les enjeux que nous avons au sujet du logement. Pour qu'une décision soit prise sans terminer notre exercice, qui consiste à parler aux parties prenantes et à comprendre quels sont les enjeux et comment les régler... Nous ne procéderons pas ainsi, Monsieur le président. Cela n'a aucun sens. Merci.

Questions orales

[Original]

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, justement, la ministre a beaucoup parlé, et c'est là le problème. Il y a eu beaucoup de parlementage, alors que nous voulons voir des actions plus concrètes et plus rapides. La crise dure depuis longtemps ; donc, il faut aller de l'avant.

Il faut penser au plafonnement des loyers, qui n'existe plus. Au Nouveau-Brunswick, de nombreux locataires sont inquiets d'être forcés à quitter leur appartement parce que le loyer devient trop élevé. Encore pire, ces personnes ne pourront pas trouver un autre logement, parce qu'il coûte encore trop cher. Par conséquent, elles seront dans la rue.

Avec cette crise du logement, la situation est vraiment urgente. Toutefois, encore la semaine dernière, le premier ministre a dit qu'il était important d'étudier la question. De plus, la ministre responsable du Logement dit qu'il faut étudier la question. Je comprends qu'il est important d'avoir des réponses solides, mais, à un moment donné, il faut agir.

Si on se fie aux actions antérieures de ce ministère, l'avenir n'est pas très prometteur. Nous voulons des actions concrètes, Monsieur le président. Le présent gouvernement va-t-il agir rapidement et efficacement?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Monsieur le président, je me demande si le député d'en face n'a pas fait partie du gouvernement par le passé. Chaque décision qu'il faut prendre prend du temps. J'aimerais mettre au défi le député d'en face et lui demander s'il n'a jamais entendu parler d'un gouvernement qui s'était attaqué à un problème et, dans l'espace de six mois, avait publié un rapport assorti de nouveaux programmes et de nouveau financement pour les appuyer. Il est incroyable que nous mettions le tout en place en moins de six mois. De commencer même à dire que nous ne prenons pas la question au sérieux et que nous n'agissons pas rapidement n'est pas tout à fait exact.

Je peux vous dire que si nous avons simplement mis en place plein de mesures sans en discuter avec les parties prenantes, nous aurions une très différente conversation ici aujourd'hui. Il importe de faire participer les gens du Nouveau-Brunswick dans les décisions qui les concernent, et c'est ce que nous faisons. Je mets au défi le député d'en face de faire partie de la discussion au lieu de s'asseoir là-bas et de nous parler comme il le fait. Merci, Monsieur le président.

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, ce matin, je me suis réunie avec les patients et les familles qui souffrent d'un déclin neurologique atypique. Ce que j'ai clairement entendu, c'est qu'ils veulent savoir ce qui les rend, eux ou un membre de leur famille, malades, mais le gouvernement provincial bloque de la recherche importante qui pourrait être menée.

Dans une lettre datée du 30 janvier et adressée à Santé publique Canada et à Santé publique Nouveau-Brunswick, le Dr Alier Marrero a une fois de plus soulevé ses préoccupations au sujet du nombre étonnamment élevé de cas de syndrome neurologique progressif à début précoce ou chez des patients d'un jeune âge au Nouveau-Brunswick. Au cours de la dernière année, il a suivi 147 patients souffrant de symptômes neurologiques. Parmi ceux-ci, il y avait 57 cas à début précoce et 41 cas qui étaient des patients d'un jeune âge. Le ministre de la Santé cessera-t-il de faire obstacle et permettra-t-il à l'Agence de la santé publique du Canada de lancer une enquête?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissant de la question posée ici aujourd'hui, et je pense aux personnes et aux familles qui sont touchées par la situation. Je peux comprendre leur frustration. Évidemment, elles sont ici aujourd'hui pour l'exprimer, et je peux comprendre cela.

C'est un des dossiers qui m'a été transmis lorsque j'ai hérité du ministère de la Santé. Le ministère s'y est attaqué de façon approfondie. Le ministère et moi avons reçu la lettre. La Santé publique examine son contenu et rédige une réponse. Si la Santé publique a besoin de renseignements additionnels du médecin en question, elle posera des questions. Assurément, la réponse à la question posée aujourd'hui sur le parquet de la Chambre est que la demande et les conclusions ont été transmises à la Santé publique pour une révision et une réponse.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, cela ne suffit pas.

[Original]

Monsieur le président, les patients, leurs familles et tous les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir si des facteurs environnementaux sont en cause ou non. Le groupe de neurologues nommé par la province pour examiner les cas n'a pas exclu cette possibilité. En 2021, les Instituts de recherche en santé du Canada ont accéléré une proposition de financement pour mener des recherches sur le terrain sur les causes environnementales possibles de cette incidence élevée de détérioration neurologique au Nouveau-Brunswick. Toutefois, en mai de la même année, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a demandé que la demande de financement soit suspendue pour une durée indéterminée. Le gouvernement n'a jamais donné de raisons valables pour justifier cette décision.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je pose de nouveau la question : Le ministre de la Santé va-t-il s'effacer et permettre à l'Agence de la santé publique du Canada de lancer une enquête?

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : J'aimerais rappeler aux personnes dans les tribunes qu'elles ne doivent pas participer au débat sur le parquet. Merci beaucoup. Monsieur le ministre de la Santé.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : J'allais juste dire que l'insinuation faite par la députée d'en face indiquant que je fasse obstacle est incorrecte. Monsieur le président, il y a un haut niveau de coopération entre Santé publique Nouveau-Brunswick et l'Agence de la santé publique du Canada. L'Agence de la santé publique du Canada a appuyé les résultats de l'enquête provinciale. Telle est la réalité, Monsieur le président.

Le gouvernement fédéral peut enquêter s'il y a une raison de croire qu'il existe une grappe de cas semblables qui s'étend sur plus d'une province. Il a examiné les résultats de l'enquête qui a été réalisée par les experts ici au Nouveau-Brunswick, et il est arrivé aux mêmes conclusions. C'est la raison pour laquelle l'autre enquête a pris fin. C'est parce que l'Agence de la santé publique du Canada a accepté les conclusions du Nouveau-Brunswick. Je fais remarquer à la députée d'en face que je comprends ce qu'elle cherche à faire, mais, Monsieur le président, il s'agit des faits.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, ce que je cherche à faire, c'est d'obtenir les faits. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a dit à l'Agence de la santé publique du Canada de cesser ses travaux. Il lui a dit : Non, nous ne voulons pas de vos millions pour enquêter — cessez vos travaux.

Comment le ministre de la Santé peut-il se lever et dire non? Où est le sentiment d'urgence chez le ministre? Les gens attendent depuis des années pour obtenir des réponses. Des personnes souffrent, et tant de jeunes du Nouveau-Brunswick présentent un syndrome neurologique progressif à début précoce ou à un jeune âge. On penserait que tout le monde participerait afin de trouver quelle est la cause, mais nous n'avons pas eu de réponse de la part du ministre de la Santé.

Je suis certaine que le ministre de l'Environnement doit être préoccupé par ces taux élevés de maladie. Lorsque je lui ai posé la question à ce sujet il y a deux ans, il a répondu que son ministère aiderait autant que possible, entre autres en rendant disponibles toutes les données. Compte tenu de cela, le ministre de l'Environnement se joindra-t-il à moi pour demander que le ministre de la Santé se tienne à l'écart et permette à l'Agence de la santé publique du Canada de lancer une enquête pour déterminer si des facteurs environnementaux sont en cause?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je veux répéter que je comprends les préoccupations et la frustration des gens présents aujourd'hui. Il demeure toutefois que le 27 octobre 2021 et le 24 février 2022, les conclusions du groupe, qui était composé d'un certain nombre d'experts, ont été dévoilées au public et aussi aux membres des familles. C'est à ce moment que l'Agence de la santé publique du Canada a appuyé les conclusions. J'ai indiqué à la députée d'en face le processus qui est suivi concernant l'Agence de la santé publique du Canada et Santé publique Nouveau-Brunswick. La lettre qui a été reçue plus tôt cette année a été transmise à la Santé publique. La Santé publique rédige une réponse, et si elle a besoin de plus de renseignements, elle communiquera avec le médecin en question. Merci beaucoup.

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, la crédibilité du ministre des Finances est nulle — nulle — pour ce qui est des finances de la province. Nous avons eu trois ans — trois ans — de milliards de dollars de recettes sous-estimées. Le ministre veut parler de croissance et de possibilités, mais il y a une réduction de 700 millions de dollars dans les recettes de provenance interne cette année. Il ne peut même pas expliquer la raison d'une si grande diminution. Il se concentre simplement sur le bilan des finances publiques et sur l'envoi de millions de dollars aux banquiers de New York alors que les gens du Nouveau-Brunswick peinent à s'en sortir. Il s'agit d'un thème récurrent année après année. Bernez-moi une fois, honte à vous. Bernez-moi deux fois... On ne peut pas être berné de nouveau, Monsieur le président. Avoir de la nourriture sur la table et un toit au-dessus de leur tête, c'est ce dont ont besoin les gens du Nouveau-Brunswick, mais ce n'est pas ce que le gouvernement fait.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Le ministre expliquerait-il ce que le gouvernement fait pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense qu'il serait important que les parlementaires de l'opposition examinent les tendances d'un bout à l'autre du pays. Je pense que plus de la moitié des provinces, environ 7 sur 10, présentent un budget qui indique une réduction des recettes parce qu'elles constatent que des changements s'en viennent dans l'économie. Monsieur le président, je sais que les parlementaires de l'opposition diraient : Eh bien, dépensez l'argent de toute façon — qu'il y ait des changements ou non — puis imposez des taxes et impôts si des changements surviennent.

Nous procédons à des investissements records dans des secteurs clés, soit Santé, Éducation et Développement social — des secteurs clés. Ce que nous demandons en retour, ce sont



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

des résultats pour les gens de la province — des résultats que les gens peuvent sentir, entendre et voir chaque jour. Voilà ce qui change. Ce qui change, c'est que nous constatons des améliorations. Nous voyons que des personnes peuvent subir leur opération. Nous voyons que des personnes commencent à obtenir des soins de santé primaires. Les gens verront plus de telles choses à mesure que la croissance se poursuivra. Il s'agit d'un moment de croissance inégalée pour la province. Il y a une croissance de la population, de l'économie et des investissements. Monsieur le président, l'avenir est prometteur au Nouveau-Brunswick, et les gens — sauf ceux de l'autre côté de la salle — le savent.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

